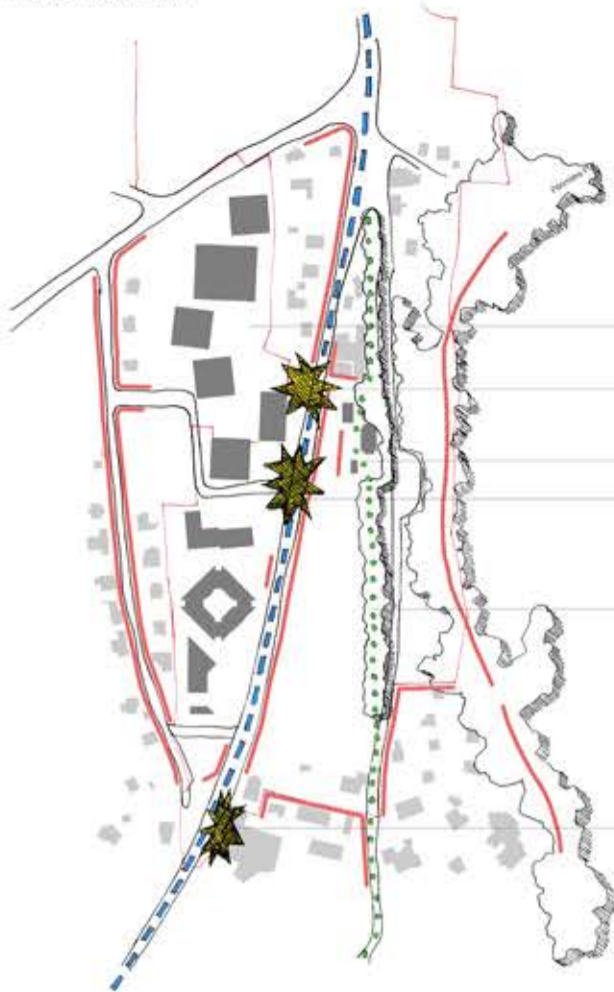


Analyse de l'état existant



Objectifs

- Améliorer la porosité Est - Ouest
- Rapprocher le stationnement des activités
- Accentuer le caractère paysager (ruralité)
- Augmenter les espaces à usages multiples
- Renforcer le rapport rue / tissu bâti

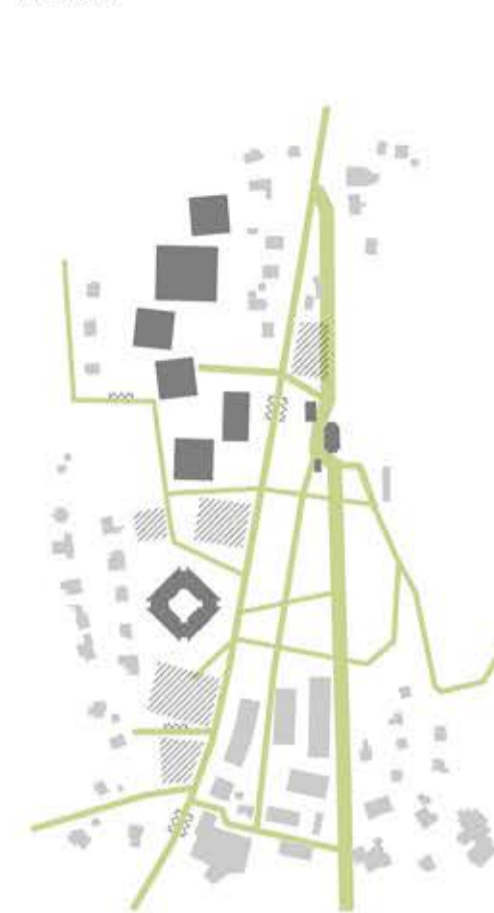
Constats

- Qualités : Ensemble scolaire et sportif
- Conflits : Sortie parking, accès écoles, arrêt TP
- Qualités : Site avec valeur patrimoniale et sociale
- Problèmes : Sécurité MD, connexions, continuités
- Qualités : Alignement de marronniers existants
Dégagement sur le grand paysage
Visibilité de l'Administration Communale
- Conflits : Piétons, bus, stationnement

Légende

- Bâtiments publics
- Bâtiments privés
- Conflits / problèmes
- Mobilier urbain - itinéraire en site propre
- TM - Axié cantonal HC 501 BP
- Obstacles / imperméabilités

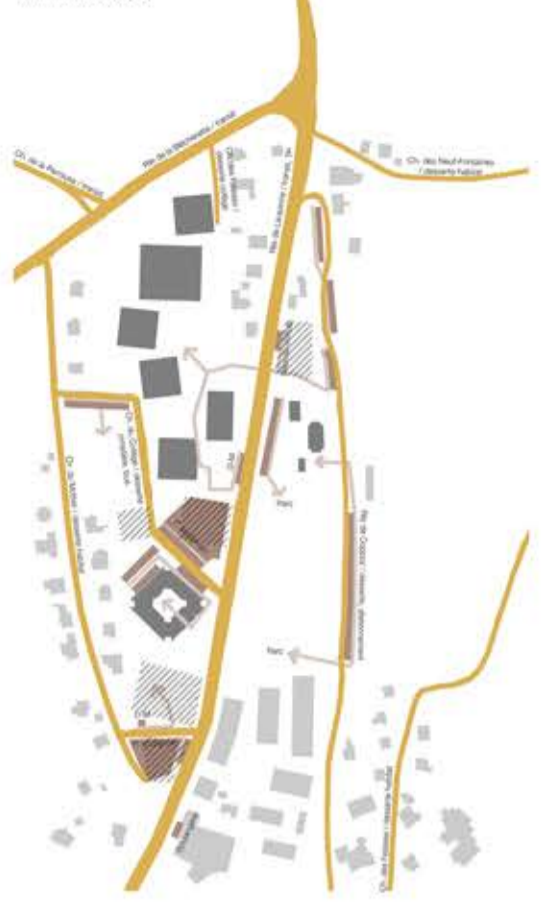
Mobilité douce



Légende

- Arrêt TP
- Circulation MD
- Emprise bâti privée
- Bât existant / équipement public
- Bât existant / résidentiel ou mixte

Mobilité motorisée



Légende

- Hierarchie des voies de circulation et principes d'usage
- Stationnement
- Liaison stationnement - destinations
- Emprise bâti privée
- Bât existant / équipement public
- Bât existant / résidentiel ou mixte

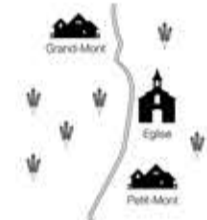
Évolution

Une commune rurale, faite de hameaux et de fermes disséminées.
Une église située entre le Grand-Mont et le Petit-Mont.
Un réseau de chemins qui relie les hameaux entre eux ; l'apparition de la route et du tram en fait un lieu de passage et crée une liaison forte avec Lausanne.
Certaines voies historiques sont maintenues en lien avec les accès à l'église.
Une multitude de jardins et de vergers entourent les hameaux et les fermes isolées.

Les quartiers résidentiels se multiplient dès l'après-guerre, au détriment des champs et des vergers.
De nouveaux équipements publics s'implantent le long de la route de Lausanne, face à l'église, pour desservir une population croissante.
La Commune est attachée à son caractère villageois et à son passé agricole et souhaite offrir à ses habitants un cadre de vie de qualité sur la durée.
Elle aspire à une nouvelle centralité plus intense en termes de qualités spatiales, sociales, économiques et environnementales.

Centralité

Quelle attitude face au renforcement de la centralité ?
Faut-il dynamiser la centralité par un espace public étendu et riche de possibilités d'usages tout en préservant un potentiel constructible pour les générations à venir ?
... ou faut-il compléter la séquence des constructions existantes en optimisant les potentiels actuels et en clarifiant l'identité du parc de l'église ?
Les deux variantes proposées illustrent ces différentes stratégies.



Images historiques



Le Petit-Mont, vue d'avion, non datée.
Nombreux potagers et vergers, alignement d'arbres le long de l'église.
Limite topographique marquée par le banc de molasse.



Le Mont sur Lausanne.
Eglise du Mont-sur-Lausanne et tram, non datée.
Ouverture visuelle sur l'église, lien avec la route cantonale.
Espace dégagé autour de l'église ainsi mise en valeur.

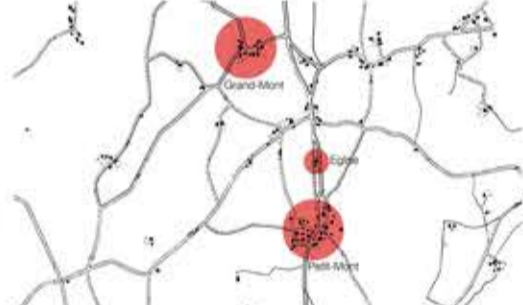


Le Grand-Mont, pension Hortensia et le Jura, non datée.
Caractère rural du hameau.



Eglise du Mont-sur-Lausanne, non datée.
Isolement de l'église par rapport à la route cantonale, à cause de la végétation.

Morphologie du village



1873: Petits hameaux formant plusieurs centralités, l'église se situe entre le Grand-Mont et le Petit-Mont.



1899: Réalisation de la route de Lausanne, connectant les deux centralités.
Alignement d'arbres dans l'axe de l'église le long de l'ancien chemin.



1926: Multitude de vergers et jardins. Construction d'habitations le long de la route de Lausanne. Mise en service du tram (1907).



2009: Composition d'une nouvelle entité reliant le Grand-Mont et le Petit-Mont, dotée d'équipements publics et administratifs. Prolifération des quartiers d'habitations entre les axes routiers.

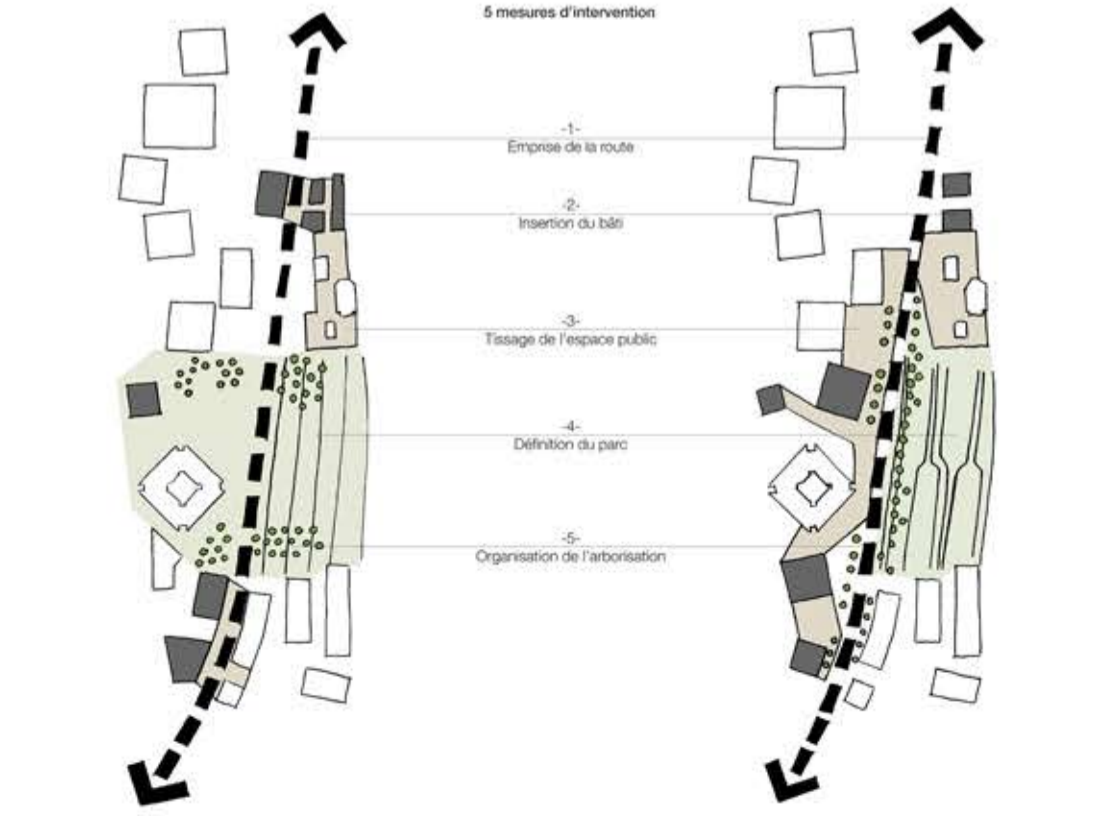
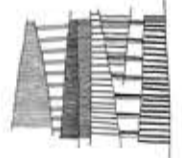
Variante

Cette variante favorise les traverses et prévoit d'élargir l'espace public pour y intégrer l'administration communale et une nouvelle construction. Le grand parc ainsi élargi peut accueillir des aménagements temporaires en lien avec les équipements scolaires et sportifs à proximité.
Deux seuils d'intensité bâtie et de resserrement spatial se créent en aval et en amont de ce grand parc. Une réserve de potentiel constructible est maintenue entre l'administration et les équipements sportifs permettant de répondre aux besoins évolutifs de la population à un horizon temporel plus lointain.



Couloises

Cette variante renforce une disposition en couloises longitudinales et prévoit de compléter la séquence des constructions d'envergure à l'Ouest de la route de Lausanne, permettant d'optimiser ainsi le potentiel constructible et de relier l'ensemble construit par un espace public de qualité.
A l'Est de la route, le parc se dessine en relation directe avec l'église et se prolonge jusqu'aux pieds de celle-ci. L'arborisation et le traitement topographique du parc accompagnent cette différenciation latérale de la route et les franchissements sont facilités à des endroits précis.



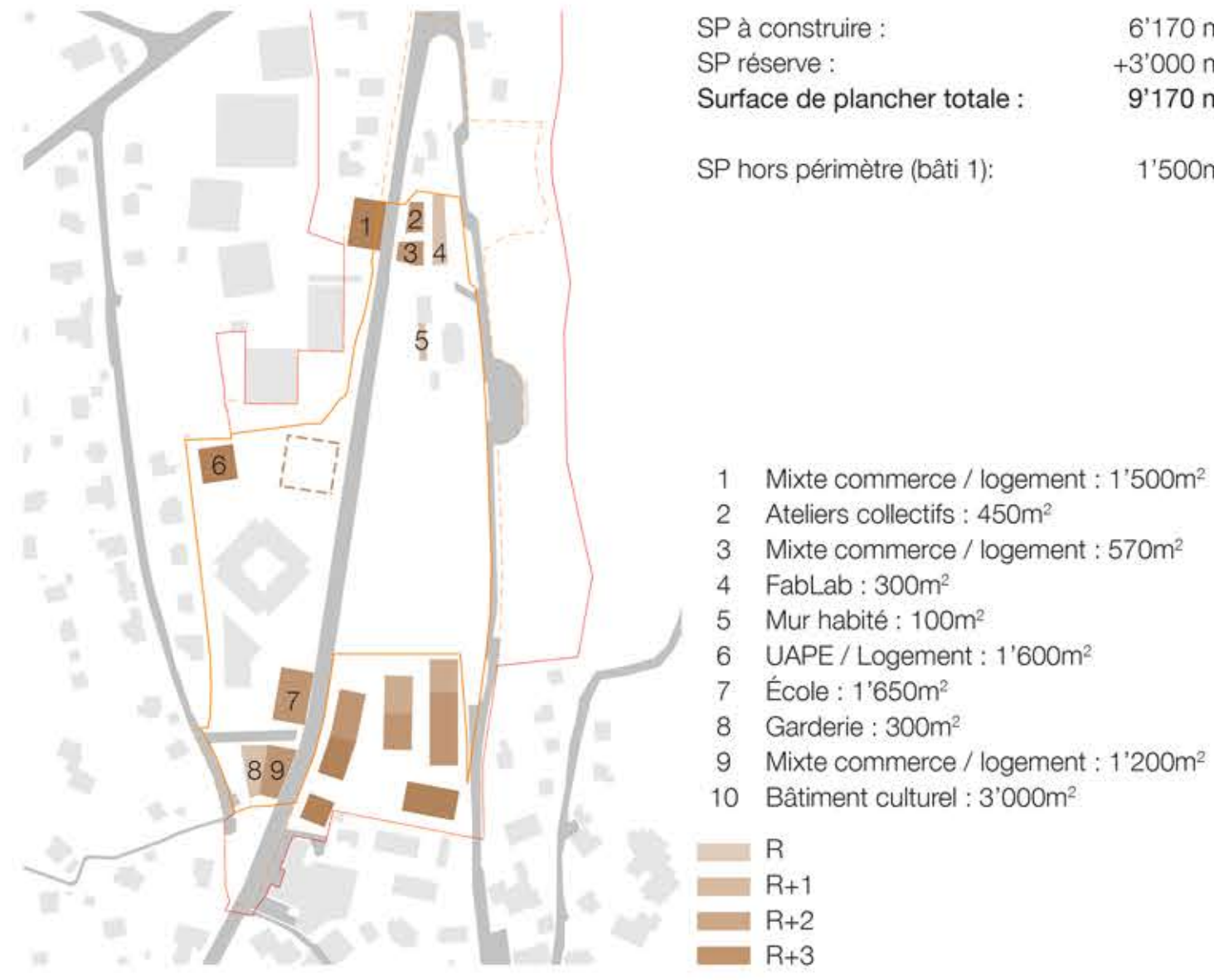
TRAVERSES

1. Décaler l'axe de la route vers l'Est et contenir sa largeur
2. Insérer le bâti en front de rue
3. Créer des îlots
4. Créer une planie en pente douce et légèrement surélevée
5. Planter les seuils densément



Schéma d'intention

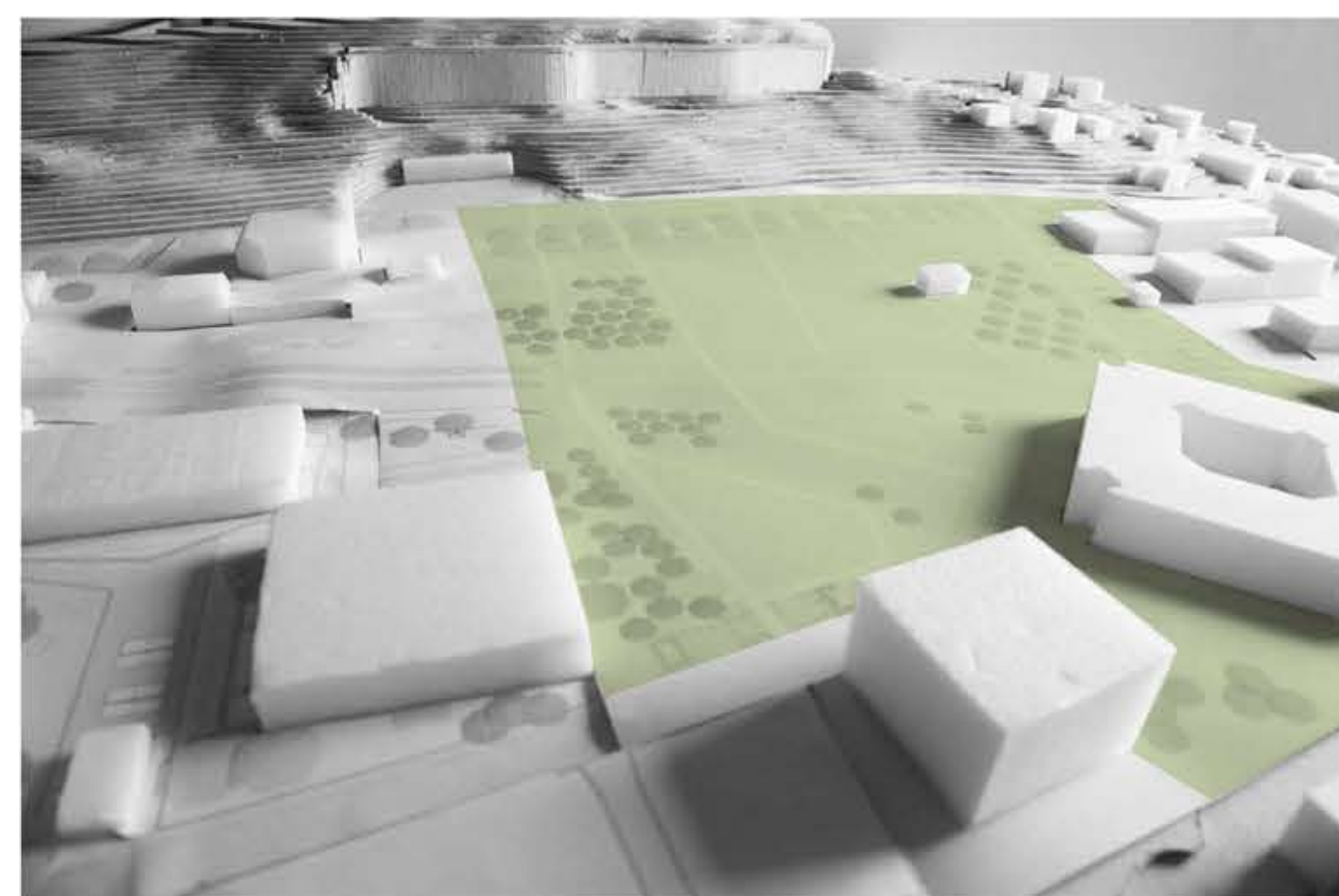
Densité à bâtir



- ### Légende
- Périmètre de projet
 - Périmètre de réflexion
 - Bâti existant
 - Bâti projeté
 - Mobilité motorisée
 - Mobilité douce
 - Lieux d'intérêt
 - ⚡ Rupture topographique
 - 🌳 Coteau boisé



Compression du bâti en front de rue pour marquer les seuils



Grand parc franchissant la route de Lausanne

Ce projet est à la fois interventionniste, puisqu'il décale l'axe de la route vers l'Est, et retenu, puisqu'il conserve l'école enfantine existante et qu'il réserve un espace à bâtir pour l'avenir.

Il crée une séquence de transversales Est - Ouest qui s'articulent le long de la route de Lausanne, et facilitent la porosité en traverses.

Le cœur de l'aménagement est un grand espace ouvert et traversant, qui se développe aux pieds de l'administration communale et d'une nouvelle construction pouvant accueillir l'accueil parasolaire (UAPE) et des logements. Ce nouveau parc identitaire peut offrir de nombreux usages quotidiens, saisonniers ou événementiels possiblement en lien avec les équipements scolaires et sportifs attenants.

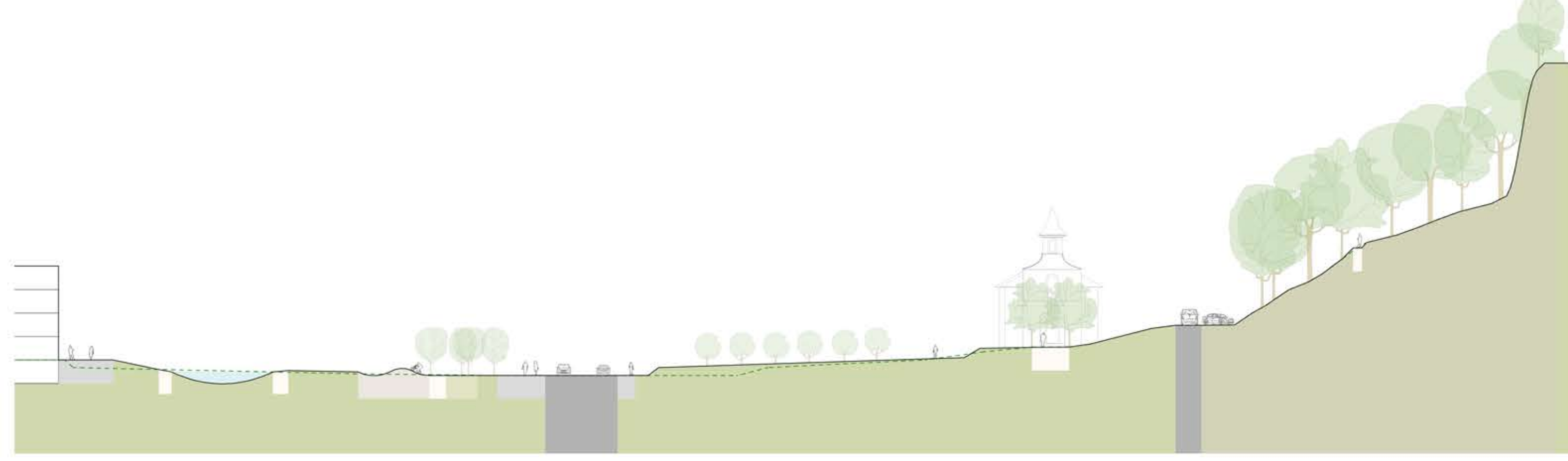
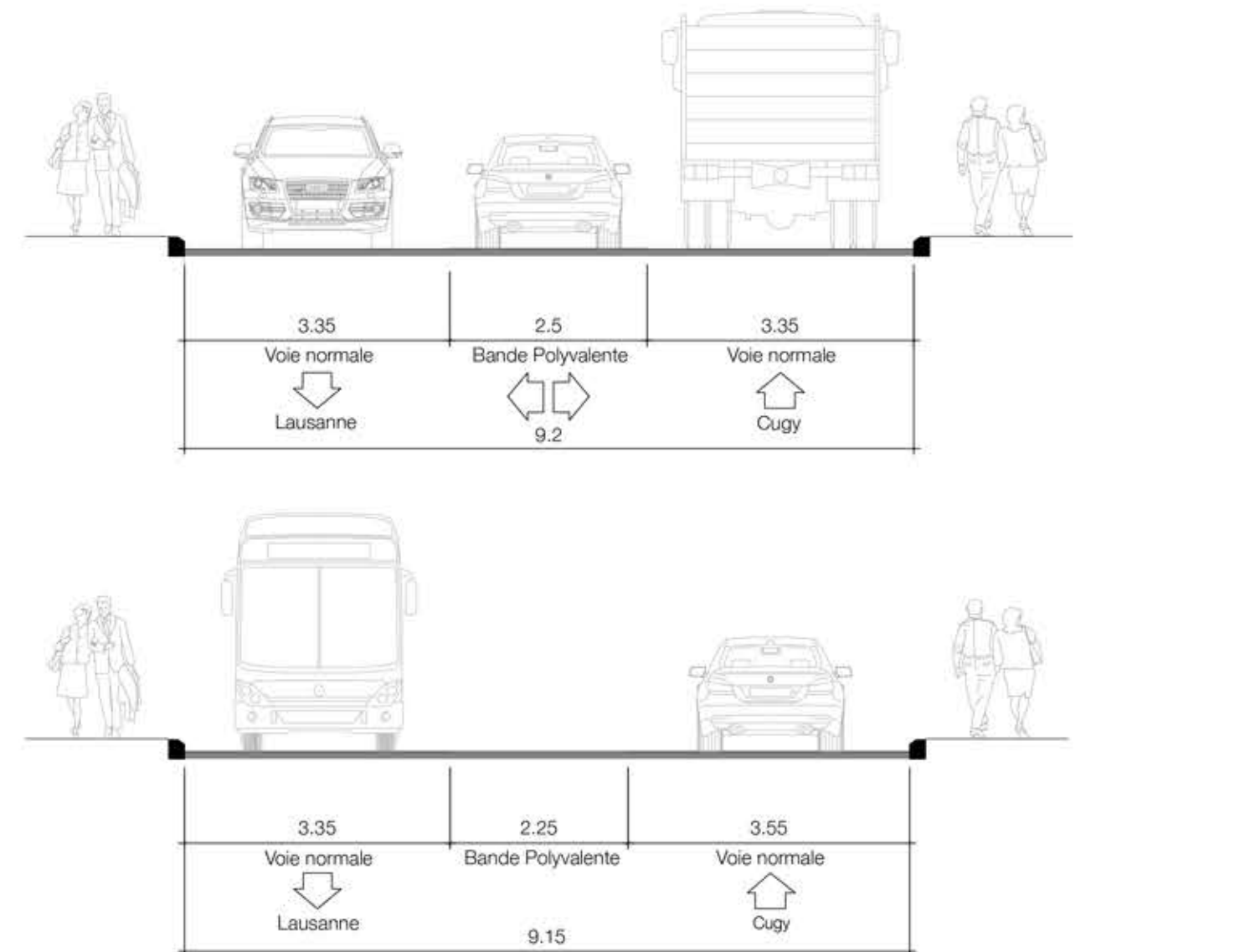
L'aménagement du parc est conçu en tenant compte de son caractère temporaire et cherche à tirer parti des dénivellations liées aux sous-sols des constructions existantes qui seront démolies (bassin de natation extérieur temporaire, mur de grimpe, pump track, etc).

Une partie de ce parc est également une surface de réserve, qu'il sera possible d'investir dans les générations futures pour la construction d'un bâtiment et d'un espace public.

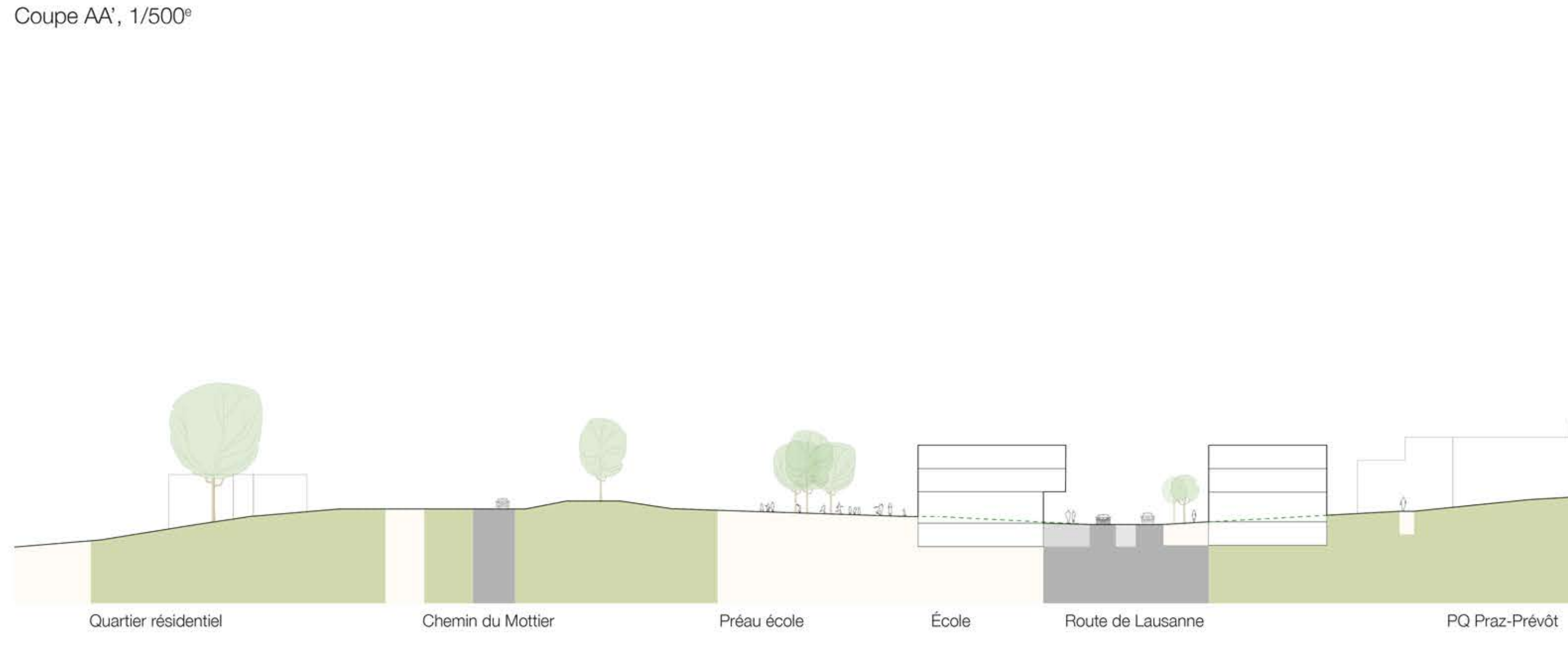
L'arborisation par des vergers, permet à la commune de renouer avec son passé agricole et l'implantation de potagers permet aux nouveaux habitants de la commune de s'enraciner et de tisser des liens.

Les seuils de la nouvelle centralité sont caractérisés par le resserrement du bâti autour de la route, au Nord et au Sud. Les fronts bâtis cadrent l'espace public et des arcades se créent en front de rue. La route redessinée maintient un large quasi continue avec une bande polyvalente qui contribue à modérer la vitesse, facilite les virages à gauche ainsi que les traversées piétonnes.

Les espaces requalifiés permettent une redistribution et une hiérarchie des mobilités, allant dans le sens d'une nouvelle centralité identitaire pour la commune.



Coupe AA', 1/500^e



Coupe BB', 1/500^e

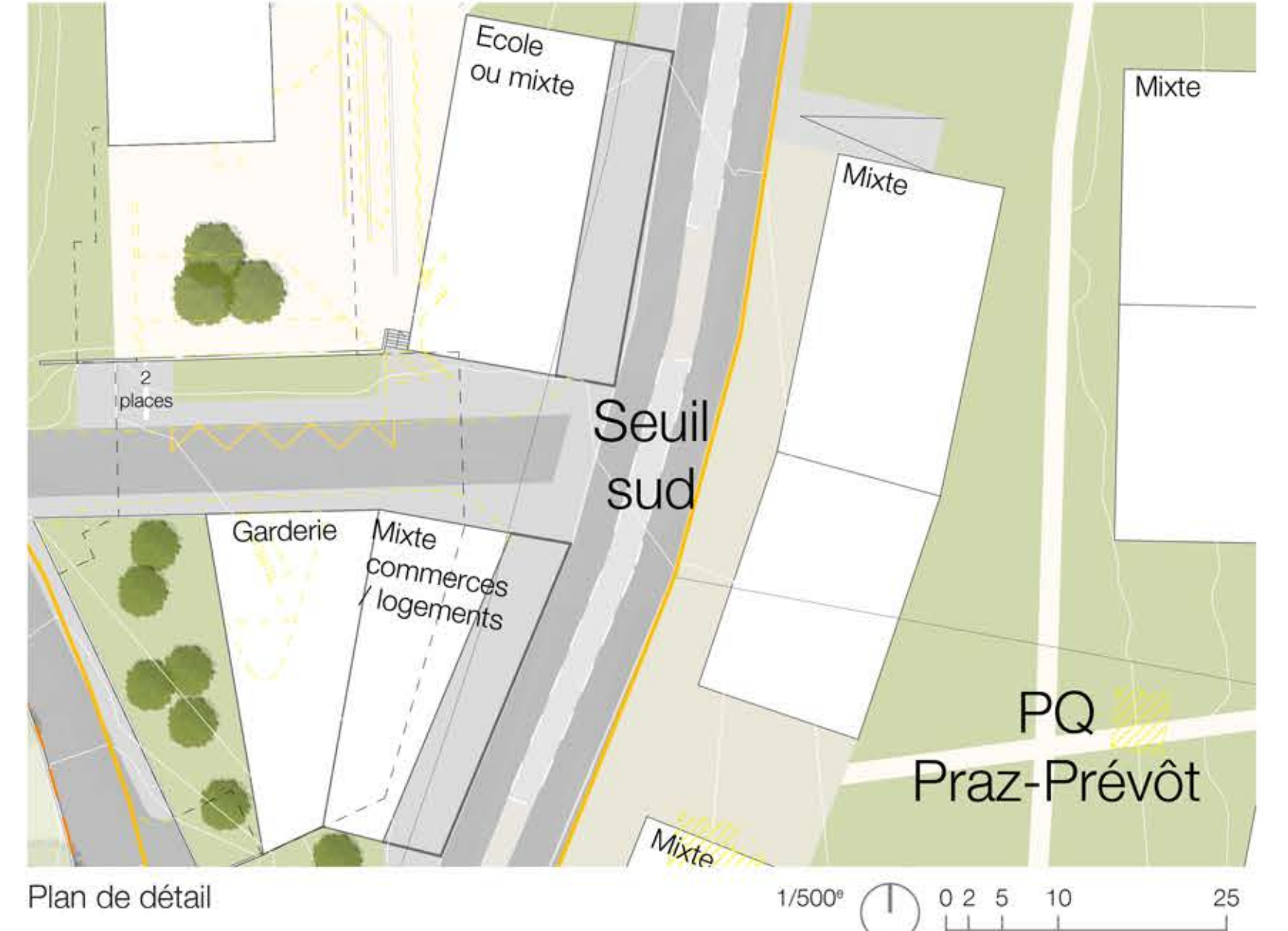


Plan 1/1000^e

Références



Plan de détail



Plan de détail 1/500^e

COULISSES

1. Conserver le tracé existant de la route
2. Prolonger le rythme bâti existant
3. Dilater le trottoir pour accrocher le bâti
4. Modérer la topographie en ondulations
5. Planter une arborisation longitudinale

Densité à bâtir

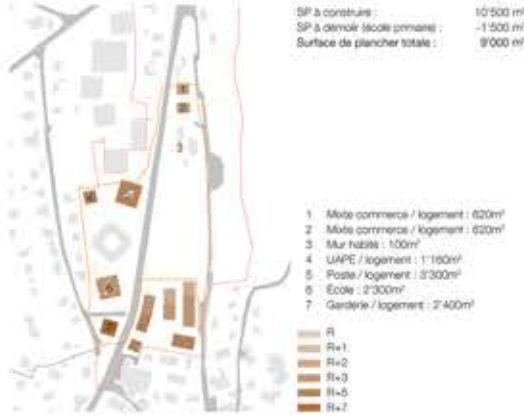
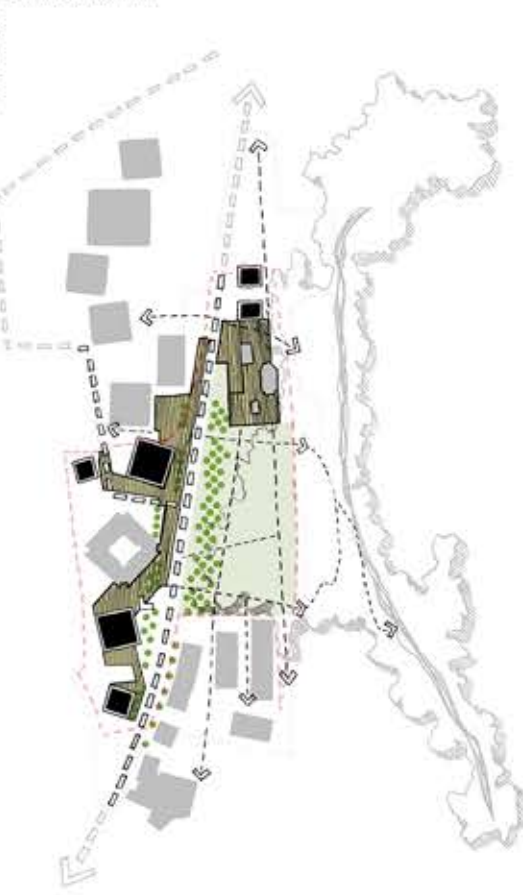


Schéma d'intention



Légende

- - - Périmètre de projet
- - - Périmètre de réflexion
- Bâti existant
- Bâti projeté
- Mobilité motorisée
- Mobilité douce
- Lieu d'intérêt
- ~ Rupture topographique
- Coteau boisé



Espace public minéral liant le bâti



Parc s'insérant le long de l'église

Ce projet est conservateur en ce qu'il s'articule autour du tracé existant de la route de Lausanne, mais affirmé en ce qu'il vise le développement complet et cohérent du secteur à l'Ouest de la route ainsi que le renouvellement de l'école enfantine. Des bandes programmatiques coulisent entre elles entre le banc de motasse à l'Est et le quartier résidentiel à l'Ouest.

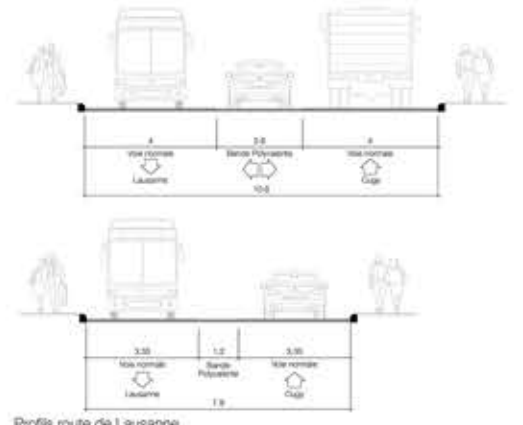
Afin de renforcer la cohérence du tissu bâti, les nouvelles constructions entrent en résonance avec l'orientation irrégulière des quadrilatères existants de l'administration communale et de la nouvelle école. L'ensemble forme une «danse des parallépipèdes» dans un mouvement Nord - Sud.

La continuité des espaces publics liant les bâtiments est assurée par le trottoir de la route de Lausanne. Celui-ci se dilate et accroche le bâti, formant ainsi des espaces de dimensions et d'usages variables.

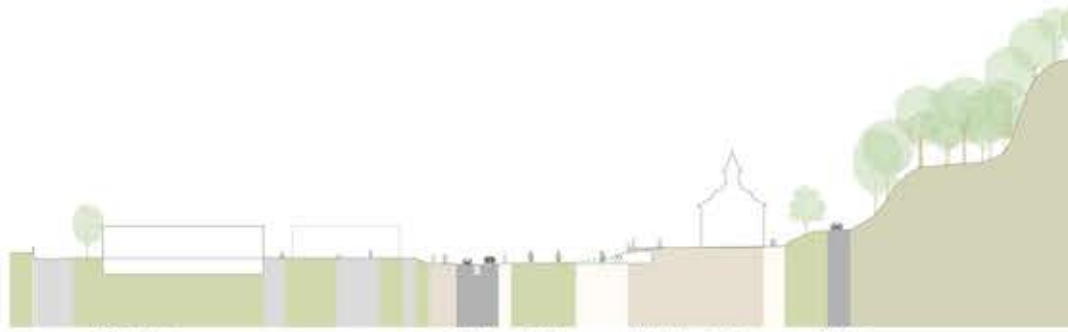
Dé l'autre côté de la route, s'étend un grand parc, dont la topographie remodelée permet non seulement des synergies lors des chantiers voisins en absorbant des débris, mais également la création d'espaces protégés du bruit. Une partie du parc au caractère plus jardiné remonte sur les flancs de l'église et coule contre le socle du bâtiment religieux. L'assise matérialisée entre la paroisse et l'église accueille désormais le marché.

La largeur de la route varie entre 8 m et 10,6 m, et une bande polyvalente continue se dilate et se rétrécit en fonction des besoins : plus large lorsqu'elle sert de voie de présélection pour tourner à gauche, plus étroite lorsqu'elle contribue un effet modérateur de vitesse. Elle est aménagée à niveau de la chaussée et ne présente donc aucun obstacle aux convois exceptionnels, ceci dans les deux variantes.

Afin d'accompagner les mobilités Nord - Sud, l'arborisation est disposée dans la longueur créant un front arboré important entre la route et le parc, et les essences varient selon les espaces traversés.



Profils route de Lausanne



Coupe AA, 1/500'



Coupe BB, 1/500'



Plan



Références



Trottoir se dilatant pour accrocher le bâti

Verger

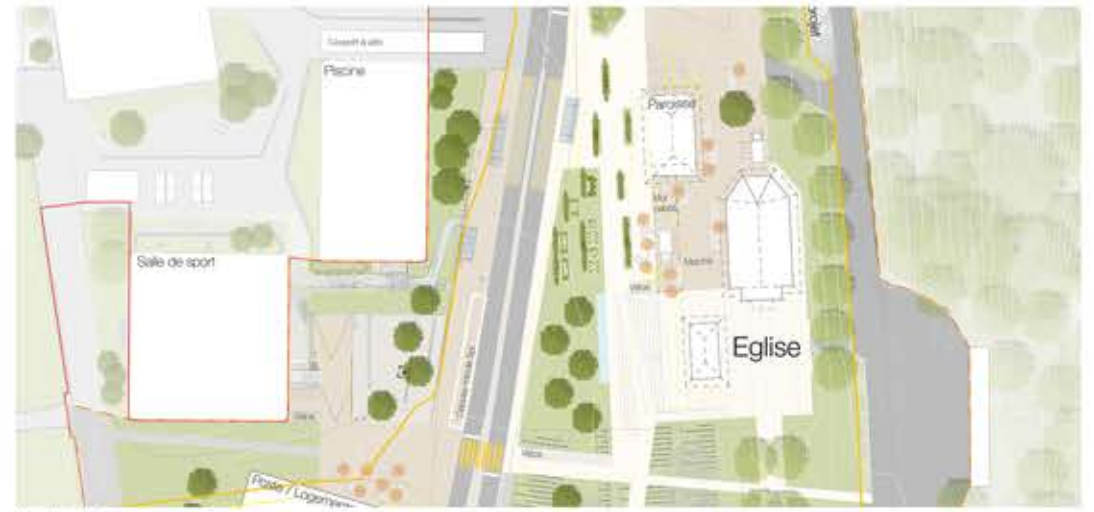
Travail de la topographie dans le parc

Rue avec bande polyvalente

Bâtiment scolaire

Jeux en bois

Parc d'aspect naturel



Plan de détail



Plan de détail

